

CLASSE VIRTUELLE - MAÎTRISER LES RÉGIMES DE RETRAITE OBLIGATOIRES

Comprendre les régimes de retraite et proposer des solutions

3H00 EN CLASSE VIRTUELLE , DE 13H00 À 14H30

DDA

CODE : AAPW06

Objectifs de la formation

- Identifier les différentes étapes permettant d'établir un dossier de départ en retraite
- Connaître les impacts de l'ouverture des droits à la retraite

Animée par

- **PACE Isabelle**
Consultant-formateur en gestion de patrimoine et assurance vie,

Public concernés

- Conseiller en gestion de patrimoine ; conseiller en investissements financiers ; conseiller de clientèle ; ingénieur patrimonial ; assureur ; fiscaliste ; avocat ; expert comptable ; notaires

Dates

- **Classe virtuelle**
03-05/06/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

Existe aussi en présentiel

Identifier les conditions d'ouverture des droits dans le régime de base

- L'allongement de la durée de cotisation
- Les incidences du relèvement des bornes d'âges

Intégrer les possibilités de cessation anticipée d'activité

- Le départ anticipé pour carrière longue
- Le départ anticipé au titre de la pénibilité

Analyser les modalités du rachat de trimestres

Calculer le montant des droits

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

- Tarif général _____ 395,00 €HT

- Les éléments pris en compte dans la liquidation des droits
- Le montant de la retraite de base : pension à taux plein ou réduit, surcote ou décote
- Les avantages complémentaires : les majorations

Exercice d'application : calcul d'une pension du régime de base des salariés